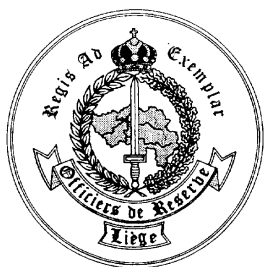


**Cercle Royal des Officiers de Réserve
de la Province de Liège**



Le Ban



Bulletin d'information
Avril 2004

Diffusion restreinte

Sommaire

Allocution du Président	3-7
Une armée en devenir	8-15
Du nouveau pour le statut social du réserviste	16-17
Remue méninges pour Officier de salon	17
Quelques adresses utiles	18-19
90 ans après	20-23

Allocution du Président prononcée lors du repas de gala donné à l'occasion du 70^e anniversaire du CRORLg

Maj (R) Jean van BRUSSEL
Président

Mesdames,
Messieurs les officiers,
Chers amis,

Nous ne pouvons nous empêcher, dans la joie unanime de ce 70^{ème} anniversaire, de nous sentir en parfaite communion avec nos fondateurs.

Le mouvement dont ils ont jeté les bases en 1934 fut un mouvement fort et tenace que nous perpétons.

Citation du Président Fondateur Bertrand Marcel

« Le rôle de l'Officier de Réserve peut être grand, beau et noble, s'il veut s'y consacrer. Sur tous les plans, il peut et doit être le protagoniste de la défense de la collectivité belge sous tous ses aspects. »

Depuis le 18 mars 1934, 13 présidents se sont succédés

Bertrand Marcel (†)
De Pierpont Guy (†)
Moreau de Melen (†)
Wauthier Louis (†)
Constant Pierre (†)
Ringlet Fernand (†)
De Nys Jacques (†)
Mouton André
Willemaers Michel
Remy Jean
Michel André
Henniquiau Serge
van Brussel Jean

Certains ont disparu. D'autres sont trop âgés pour être aujourd'hui avec nous en cette occasion. Il en est de même pour une majorité de nos membres cotisants.

En septembre 1934 notre cercle comptait 556 membres. Actuellement nous sommes aux environs de 250 membres mais il faut tenir compte de la suppression début des années nonante de la milice qui alimentait nos rangs chaque année.

Quelques dates et faits marquants :

- les commémorations : 50^{ème} anniversaire : 24 mars 1984, 60^{ème} anniversaire : 20 mars 1994, 70^{ème} anniversaire : 13 mars 2004.
- le titre de Royal : Titre accordé par SM le Roi Boudouin 1^{er} le 20 janvier 1984. Brevet du titre Royal remis au Président Lt Col (R) Willemaers par Monsieur le Gouverneur Mottard le 15 février 1984.
- les blasons : Blason conçu et emblème offerte le 24 mars 1984 par un groupe d'anciens du Cercle : Lt Col Ringlet (†), Lt Col Lebrun, Lt Col Mahaim (†), Cdt Dethier, Cdt Jacquet (†), Cdt Mouton, Cdt Radermacher, Cdt Sennen, Cdt Westhof (†) : Perron encadré des lettres L & G entouré de feuilles de laurier et de chêne sur fond du drapeau national, le tout surmonté d'une couronne royale.

Changement de blason à l'initiative du Cdt Jacquet en 1990 : Carte de la Province de Liège, traversée verticalement par un glaive victorieux, le tout entouré de feuilles de laurier et de chêne, au-dessus, une couronne royale et les mots « regis ad exemplar » (à l'exemple du Roi) pour rappeler le serment de l'Officier « Je jure fidélité au Roi ... ».

A l'image de la province, le cercle reste très attaché à ses traditions et compte dans ses membres des représentants de toutes les composantes et de toutes les armes. La variété de nos uniformes, la polychromie de nos écussons montrent avec éclat que l'histoire de l'armée belge durant ces septante dernières années est aussi notre histoire.

Mais que serait l'histoire de l'armée belge sans les Cadres de Réserve ? Comme l'a écrit César : « Si vis pacem, para bellum » (« si tu veux la paix prépare la guerre »). On ne peut abolir la guerre que par la guerre. Pour qu'il n'y ait plus de fusils, il faut prendre le fusil. Citation Mao Tsé Toung 06/11/38

Nous ne possédons rien qui ne soit menacé dès que nous n'avons plus l'énergie de maintenir cette possession par la force.

Trop souvent les nations comblées sont tentées d'oublier ces sévérités.

Le rôle de l'armée et de la Réserve est de les leur rappeler par sa seule existence.

D'un bout à l'autre de l'histoire, nous constatons que les peuples

qui ont voulu, enivrés de leur civilisation, s'en faire un instrument de jouissance et de paix, ont été livrés comme des proies à des peuples plus durs. Ils ont été envahis et asservis. Leur renoncement, la largeur de leur hospitalité ne les ont pas sauvés ni même la supériorité de leur culture s'ils n'ont pas su la défendre les armes à la main.

La fin de la guerre froide a aussi amené des changements dans l'implication militaire de différents pays. L'uniformisation de l'Europe a changé les options militaires et a eu des implications pour la Belgique aussi, comme la suppression du service militaire.

Le combat moderne émet des exigences beaucoup plus élevées qu'auparavant, la complexité des missions, l'emploi d'un matériel sophistiqué et la dynamique élevée des opérations impliquent des charges psychiques et physiques considérables. Seuls des Cadres de Réserve bien préparés aux plans psychique et professionnel peuvent endurer de telles charges.

Nous avons encore un rôle à jouer dans ce cadre pour assurer aux futurs jeunes réservistes une bonne formation au commandement qui permet d'apprécier rapidement et correctement la situation, de prendre des décisions audacieuses, mais aussi de prévoir le déroulement des événements, d'envisager des mesures permettant d'exécuter les missions de la meilleure façon.

Comme le proclament nos statuts, nous devons

- Contribuer à la formation des cadres de réserve
- Défendre leurs intérêts
- Promouvoir l'idée d'une défense nationale fiable et efficace

Le concept de la nouvelle réserve, élaboré dans le cadre du plan stratégique 2015 est d'application depuis novembre 2003.

L'objectif principal est de disposer au plus vite d'une réserve intégrée, plus jeune et bien entraînée. Cette réserve vise à être opérationnelle en temps de paix afin de soutenir les unités et, en temps de crise, pouvoir augmenter progressivement ses effectifs.

« ***Train as you fight*** » cfr. : Lt Gén Van Remoortel

Pendant la période transitoire du recrutement ainsi que de la formation de nouveaux cadres de réserve (Offr et SOffr), notre engagement et notre rôle restent primordiaux.

La Défense pourra-t-elle combler les dix années passées ?

Quelles seront alors encore nos missions ?

- Maintien et motivation des OR restant actifs
- Aide au recrutement
- Lien armée – nation

Garderons-nous toutes les forces vives séparées ou ne serait-il pas plus intéressant de nous regrouper ?

Que nous prépare l'avenir ?

Et, avant de vous donner pour cela rendez-vous en 2009 pour les 75 ans de notre cercle, je vais vous donner lecture de la lettre d'un de nos anciens, le Lt Col (R) Freddy Lebrun.

« Monsieur le Président,

C'est avec un grand plaisir que j'ai appris que le Cercle allait commémorer et fêter le septantième anniversaire de sa fondation.

Bien que n'ayant pas été membre dès sa fondation, je suis certainement un de ses plus anciens membres et l'un des derniers ayant connu la mobilisation et la guerre de 40.

Je me réjouis de constater que la flamme qui animait les O.R. de Liège continue à être brillamment entretenue par le Comité actuel que vous présidez.

Mon état de santé ne me permettant plus de participer à votre repas de gala, je vous souhaite pleine réussite et saurais gré de bien vouloir vous charger de remettre mon bonjour à tous les O.R. et particulièrement mes meilleures amitiés à tous ceux qui jadis ont oeuvré avec moi pour la grandeur et la prospérité du Cercle.

En vous en remerciant, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes plus cordiales salutations.

Signé : Lt Col (R) F. Lebrun. »

Je vous remercie pour votre attention et souhaite une excellente soirée.

Le Cercle des Sous-Officiers de Réserve de Liège
a ouvert un site Internet.

Retrouvez-les à l'adresse

<http://users.skynet.be/csorg>



Prochaine activité du CRORLg : Dropping des jeunes

Le CROR Prov Liège organise un *dropping d'initiation à la lecture des cartes* pour ses **membres** ainsi que tout spécialement à l'intention des **jeunes gens** (filles & garçons) de ceux-ci. L'activité se déroulera l'après-midi et se terminera par un sympathique « pain - saucisse » vers 17 heures 30.

Rendez-vous : Le **samedi 8 mai 2004 à 13 heures**, devant l'entrée du *Petit Séminaire Saint-Roch à Ferrières*

Tenues :

- Pour les Officiers de Réserve : tenue de campagne légère (avec veste, il peut pleuvoir !!) ;
- Pour les jeunes gens : tenue adaptée à la circonstance en prévoyant de bonnes chaussures de marche.

Petit matériel à emporter : Boussole, rapporteur, de quoi prendre note.

Une activité accessible à tous : une douzaine de kilomètres, mémorisation, marche à l'azimut et au gisement, repérage de coordonnées, le tout débutant par une petite séance d'instruction et chaque équipe sera accompagnée d'un coach, l'activité se terminera vers 17 heures 30. Une petite épreuve armement (initiation/montage/démontage) sera organisée sur place.

Participation aux frais : **5 €** par personne à virer au compte 000-0393686-60 de Cercle des Officiers de Réserve de Liège à 4000 Liège avec la communication suivante : « Dropping du 8 mai 04 ».

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de La Poste ;
- Via le site web : <http://users.skynet.be/crorlg> ;
- Via les adresses électroniques : crorlg@skynet.be ou henniquiauserge@hotmail.com ;
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93 ;
- Via un fax au N° 04 / 220 84 95.

N'oubliez pas de mentionner le nombre de personnes qui participent

Limite des inscriptions : 26 avril 2004

Une armée en devenir

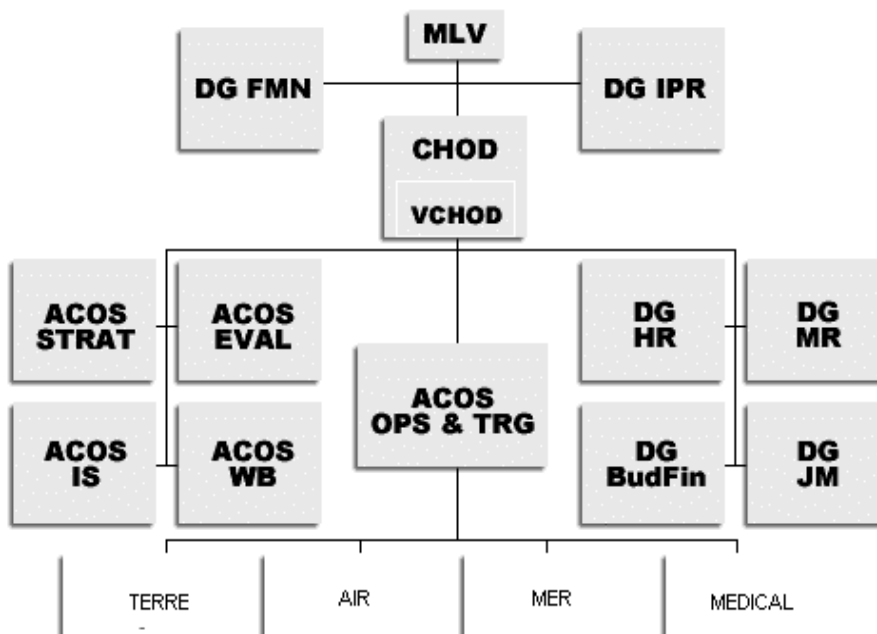
Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président

Vous savez que, depuis un long moment déjà, notre Armée est occupée à se restructurer, à se réorganiser. Comme beaucoup d'organismes en Belgique d'ailleurs. Il nous a semblé qu'il serait intéressant de dresser un état des lieux des différentes Composantes et d'exposer leur devenir à l'horizon 2015 qui est la date butoir pour la réforme de l'institution.

Nous vous donnons en premier lieu la *photographie* de l'organigramme des grandes unités et ensuite, dans un tableau commenté, ce que seront ces unités à l'horizon 2015.

Afin de ne pas être dépassé par les événements et les phases de restructuration, nous décomposerons ce *grand diagnostic de notre Armée* en quatre volets suivant les composantes. Voici le premier sur la Composante Terre.

Avant de commencer, replaçons la Composante Terre dans l'ensemble des Forces Armées.



La Composante Terre (COMOPSLAND)

1 Brigade Mécanisée

- Commandement :
 - Etat-Major (Leopoldsburg)
 - Cie QG 8/9 Li (Leopoldsburg)
- Capacité de combat :
 - Bn Lib / 5 Li (Infanterie – Leopoldsburg)
 - 1 Regt Cy Prince Baudouin / 1 Gr (Infanterie – Leopoldsburg)
 - 2 Regt / 4 L (Blindés – Leopoldsburg)
 - 1 Regt Ch Ch (Reconnaissance – Leopoldsburg)
- Capacité d'appui au combat :
 - 2 Regt Aie (Artillerie – Houthalen)
- Capacité de services d'appui :
 - 18 Bn Log (Logistique – Leopoldsburg)

7 Brigade Mécanisée

- Commandement :
 - Etat-Major (Marche-en-Famenne)
 - Cie QG 2 Ch (Marche-en-Famenne)
- Capacité de combat :
 - 12/13 Regt Li Prince Léopold (Infanterie – Spa)
 - 1 Regt Ch A (Infanterie – Marche-en-Famenne)
 - 1 Regt L (Blindés – Marche-en-Famenne)
 - Esc 4 Ch Ch (Reconnaissance – Saive)
- Capacité d'appui au combat :
 - 1 Regt Aie (Artillerie – Bastogne)
- Capacité de services d'appui :
 - 4 Bn Log (Logistique – Marche-en-Famenne)

Missions des deux Brigades

- Missions opérationnelles :
 - participer aux missions de l'OTAN
 - maintien de la paix
 - défense militaire du territoire
 - aide à la Nation
 - aide humanitaire
- Missions territoriales :
 - formation des volontaires
 - formation des chauffeurs

Horizon 2015 pour les 1 et 7 Brigades Mécanisées

Comdt	Infanterie	Blindés
Sec S1 Sec Ops Mental Sec BBOC Sec S2 Sec S3 Sec S4 Sec CIMIC Sec Psy Ops Section ISC Section Ln Section S6	EM Cie EMS DEUX Cie Inf UN Esc Mobile Gun Syst	EM Cie EMS DEUX Cie Inf UN Esc Mobile Gun Syst <i>(avec changement d'appellation)</i>
Reconnaissance	Artillerie	Logistique
EM Cie EMS DEUX Cie Inf UN Esc Mobile Gun Syst <i>(avec changement d'appellation)</i>	EM Bie EMS TROIS Bie Aie	EM Cie EMS UNE Cie Mat UNE Cie Rav Tpt

On notera les points suivants :

- Nouvelles sections au niveau du commandement
- Disparition de la notion de Régiment de Blindés et de Bataillon ou Régiment de Reconnaissance.
- Uniformisation des unités de combat, ce qui offrira dans chaque Brigade :
 - QUATRE bataillons identiques ;
 - HUIT compagnies d'Infanterie ;
 - QUATRE escadrons mobiles.
- Il y a peu de changement en ce qui concerne l'Artillerie et la Logistique.
- Des unités changeront d'appellation ou verront leur intitulé modifié (Blindés et Recce).

Brigade Para – Commando

Vu les grandes incertitudes actuelles qui planent sur le devenir de cette unité, nous nous bornerons à un état des lieux sans hypothèques sur son avenir.

- Commandement :
 - Etat-Major (Leuven)
 - Cie QG Brigade Para-Cdo (Leuven)
- Capacité de combat :
 - 1 Bataillon de Parachutistes (Diest)
 - 2 Bataillon de Commandos (Flawinne)
 - 3 Bataillon de Parachutistes (Kasterlee)
 - Escadron des Guides (destiné à disparaître depuis 2002)
- Capacité d'appui au combat :
 - Batterie d'Artillerie Para-Cdo (Brasschaat)
- Capacité de services d'appui
 - Centre d'Entraînement pour Parachutistes (Schaffen)
 - Centre d'Entraînement pour Commandos (Marche-les-Dames)

Missions de la Brigade Para-Commando

La Brigade Para-Commando maintient un niveau opérationnel très élevé. La Brigade est apte à constituer des forces d'intervention dans des délais assez courts. En tant que contribution belge à l'OTAN, la Brigade est entraînée pour participer tant à la Force de Réaction Immédiate qu'à la Force de Réaction Rapide. La Brigade fournit continuellement des unités pour les missions de paix des Nations Unies. Outre la défense du territoire, il est aussi fait appel à la Brigade pour des opérations de protection ou d'évacuation de ressortissants belges à l'étranger.

Groupement d'Aviation Légère

Cette unité passe sous commandement de la Comp. aérienne.

- Commandement :
 - Etat-Major du Groupement (Bierset)
 - Cie QG du Groupement d'Aviation Légère (Bierset)
- Capacité d'appui au combat :
 - 17 Bataillon d'Hélicoptères Anti-char (Bierset)
 - 18 Bataillon d'Hélicoptères Anti-char (Bierset)
 - 16 Bataillon d'Hélicoptères de Liaison (Bierset)

- Capacité de services d'appui
 - 255 Compagnie Maintenance et Dépôt de l'Aviation Légère (Bierset)
 - Ecole d'Aviation Légère (Brasschaat)

Missions du Groupement d'Aviation Légère

La mission de combat principale du Groupement d'Aviation Légère est l'exécution d'actions antichar en tant qu'élément mobile du Commandement Opérationnel de la Composante Terre. Il doit également se tenir prêt à prendre part à la prévention et à la gestion de crises dans le cadre d'organisations internationales.

Horizon 2015 pour le Groupement d'Aviation Légère

Comdt	Bn Héli ATK	Bn Héli Ln
<i>Fusion entre la Cie QG du Gpt Avn Lt et l'EM du même Gpt</i>	<i>Les Bataillons anti-char se transformeront en Bataillons Multi-rôles : EM Cie EMS DEUX Cie Héli Multi-rôles</i>	<i>Sans changement majeur</i>

Les capacités d'appui au combat

- Batterie d'Observation et de Surveillance 80 A (Eisenborn)
- Escadron 2 Ch Ch Surveillance et Observation (Saive)
- 17 Recce – Escadron Intelligence & Information Warfaire (Saive)
- Groupe Special Forces – Gp SF (Leuven)
- 14 Régiment d'Artillerie Antiaérienne – 14 A (Nieuwpoort)
- 4 Bataillon de Génie (Amay)
- 11 Bataillon de Génie (Burcht)

Horizon 2015 pour les unités de la capacité d'appui au combat

80 A	2 Ch Ch	17 Recce
EM de Bie DEUX PI UAV <i>(Unmanned Aerial Vehicle)</i>	EM d'Esc Escadron CINQ PI de Surveillance du champ de bataille	<i>Sans changement majeur</i>
Gp SF	14 A	Bn Gn
<i>La Cie ESR des Para Cdo (Equipes Spéciales de Renseignement) devient un groupement Special Forces et sort de l'organigramme de la Brigade Para-Cdo</i>	EM Bie EMS DEUX Bie VSHORAD UNE Bie SHORAD	<i>Sans changement majeur</i>

Les capacités de services d'appui

- Le Groupement des Transmissions (*en pleine réorganisation*)
 - Un Etat-Major de Groupement
 - CINQ unités de Transmissions
- TROIS bataillons logistiques (*en appui général à toutes les unités de la Composante Terre*)
- Le Service d'Enlèvement et Destruction d'Engins Explosifs (SEDEE)
- Les Camps
 - Berverlo
 - Marche
 - Lagland
 - Elsenborn
 - Vogelsang
- Groupe de Police Militaire
- Groupe de Contrôle des Mouvements

Missions et composition du SEDEE

- L'Etat-Major est situé à Oud-Heverlee dans la forêt de Meerdaal, ainsi que la Compagnie Meerdaal comprenant un peloton d'intervention et un peloton 'école EOD'. La Compagnie Meerdaal compte également une équipe (trois démineurs) dans chaque grand camp d'entraînement.
- Une seconde compagnie est casernée à Poelkapelle et compte un peloton intervention et un peloton munitions toxiques
- La troisième compagnie est basée à Zeebrugge et est composée de l'Ecole de Plongée et d'un peloton d'intervention.

Missions des Camps

- la gestion, l'entretien et le développement des différents stands de tir, terrains d'exercice, zones de bivouac et installations d'entraînement ;
- la sécurité des tirs et la coordination de l'utilisation tant des terrains d'exercice que des installations d'entraînement ;
- l'administration du personnel du camp et des unités attachées ;
- le ravitaillement des unités de la garnison qui ne disposent pas de leur propre mess ;
- la gestion, l'entretien et l'organisation des logements de transit et des cadres, ainsi que l'organisation de la centrale téléphonique sont également exécutées par le Camp ;
- la facturation de l'eau, de l'électricité et du ravitaillement en combustible des quartiers, des logements des militaires et des maisons de fonction ;
- la gestion journalière de l'ensemble des installations utilisées par les différentes unités de la garnison.

Horizon 2015 pour le SEDEE

EM Bn
Cie MEERDAAL
- Comdt
- Sec Rav
- Sec Maint et Sv
- Sec Qu
- PI EOD 1
- PI EOD Ecole

Horizon 2015 pour les Camps

<i>Beverlo – Marche – Lagland – Elsenborn</i>	<i>Vogelsang</i>
EM Cie EMS Cie Entraînement – Sécurité	<i>Dissolution achevée en juillet 2005</i>

Matériel de la Composante Terre

<i>Armement</i>	<i>Véhicules à roues</i>	<i>Véhicules blindés</i>
MAG	CITROËN JUMPER C27 D	AIFV canon 25mm
AW	Jeep BOMBARDIER ILTIS	AIFV Milan
FNC	MAN CARGO	AIFV PC
GP	Ampliroll	CVR-T SCIMITAR
Mi .50	Bus PASS DAF	CVR-T SPARTAN
MILAN	Camion frigo	Leopard 1A5
MINIMI	CITROËN C15 S	LEOPARD DOZER
MISTRAL	Climax TT20-4M	M 113 Carrier
mortier 120 RT	Cold storage truck IVECO	Obusier M109A2
mortier 4"2	Moto BMW	PANDUR
mortier 60mm	Moto BOMBARDIER	VBCL
mortier 81mm	PEUGEOT PARTNER	
Obusier 105 mm	Renault KERAX 8x4	
	SCANIA P124 CA 6x4	
	SCANIA T144 GB	
	Seal Drum	
	SISU	
	TLR PM TK TPT MAN DAF	
	Unimog U1350L 4x4	
	Volkswagen LT 35	
	Volvo cargo 10T	

Du nouveau pour le statut social des Réservistes

*Lt Col Jean-Louis PECHEUX
Directeur National de la Réserve*

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi du 16 mai 2001 (statut des militaires du Cadre de Réserve), une grande partie des dispositions qui réglementaient le statut sur la sécurité sociale des militaires de réserve n'était plus applicable. En conséquence, le Réserviste ne bénéficiait plus ou très peu de protection dans le domaine de la sécurité sociale.

Pour pallier ces manquements, une cotisation à la sécurité sociale doit être appliquée autant pour le réserviste que pour la Défense suivant les modalités reprises ci-après. Cette mesure va stabiliser réellement le statut social du réserviste et permettre encore son amélioration dans un avenir proche.

A l'exception des militaires pensionnés et des fonctionnaires statutaires qui peuvent revendiquer une pension de retraite de la part de l'Etat, le traitement payé à tous les militaires de réserve est soumis à une retenue de 13,07 % du traitement brut. Cette retenue est identique à celle perçue du traitement d'un travailleur salarié du secteur privé.

En contrepartie, le militaire de réserve pourra également jouir de la même protection que le travailleur salarié du secteur privé. Le cas échéant, il /elle bénéficiera de l'intervention pour soins de santé, l'allocation pour incapacité de travail ou d'invalidité en cas de maladie ou d'invalidité, l'allocation de chômage en cas de perte d'emploi, une pension de retraite ou de survie comme travailleur salarié.

En outre, les rappels de formation d'un jeune candidat militaire de réserve ayant terminé ses études et arrivant sur le marché de l'emploi compteront comme journées de travail et seront déduites de la « période d'attente ».

Les militaires pensionnés ainsi que les fonctionnaires sont soumis à une retenue de 11,05%. Ces militaires de réserve bénéficient aussi d'une intervention pour soins de santé.

En outre, leurs prestations comme militaires de réserve entrent en ligne de compte pour le calcul de leur pension de retraite et de survie.

A côté des contributions individuelles dues par les militaires de réserve, la Défense paie également les cotisations patronales dues.

Ces mesures sont d'application sur les prestations effectuées après le 01 novembre 2003.

D'autres initiatives d'amélioration sont envisagées et doivent encore aboutir. Elles se rapportent notamment à un pécule de vacances, à une prime de fin d'année et à une meilleure protection contre le licenciement.

Les questions sur le statut social seront traitées au cas par cas par les services compétents.



Remue-méninges pour Officiers de salon

Allouez un chiffre différent (de 1 à 9) à chacune des lettres formant l'a soustraction ci-contre.

$$\begin{array}{r}
 \quad \mathbf{A} \quad \mathbf{B} \quad \mathbf{C} \quad \mathbf{D} \\
 - \quad \mathbf{D} \quad \mathbf{1} \quad \mathbf{C} \quad \mathbf{A} \\
 \hline
 = \quad \mathbf{B} \quad \mathbf{D} \quad \mathbf{C} \quad \mathbf{B}
 \end{array}$$

Réponse :
 $A=8 ; B=5 ; C=9 ; D=3$

Quelques adresses utiles pour les Réservistes que nous sommes.

Bataillon TSU Cyclistes Frontière de la Province de Liège.

c/o Etat-Major de la Province de Liège
Avenue Rogier, 17
4000 LIEGE
E-mail : cyf@swing.be
Tf: : 04/220 83 72
Chef de Corps : Lt Col (R) Marc CLAES.

Etat Major de la Province de Liège.

Commandement Militaire de la Province de Liège
Avenue Rogier, 17
4000 LIEGE
E-mail : Comdo_Prov_Lieg.e@itc.mil.be
Tf: : 04/220 83 72
Commandant de Province : Col BEM François HENDRICKX, Ir

Maison de la Défense.

Maison de la Défense
Avenue Rogier, 17
4000 LIEGE
E-mail : Comdo_Prov_Lieg.e@itc.mil.be
Tf: : 04/220 83 72
Commandant de Province : Col BEM François HENDRICKX, Ir

Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège.

Quartier Médecin Lt Joncker
Rue St-Laurent, 79
4000 LIEGE
E-mail : crorlg@skynet.be
Siteweb : <http://users.skynet.be/crorlg>
Tf : 04/220 84 93 – 0475/45 51 93
Président : Maj (R) Jean van BRUSSEL

Cercle des Sous-Officiers de Réserve de la Province de Liège.

Quartier Médecin Lt Joncker
Rue St-Laurent, 79
4000 LIEGE
E-mail : mi.baccus@swing.be
Tf : 0496/04 31 26
Président : Adt (R) Michel BACCUS

MilSt
Camp
Route
6900
Tf : 0

Unio
Rue d
1000
Tf : 0
Prési

Unio
que
Rue d
1000
Tf : 0
Prési

Direc
Quart
Rue B
1120
Tf : 0
POC

Cent
Quart
Rue F
4000
Secre
Adjt F
Tf : 0
E-Mai

Direc
Quart
Rue d
1140
Tf : 0

n Log)

ert – MilShop
e
E-EN-FAMENNE
377

e Nationale des Officiers de Réserve de Belgique

es Carmes, 24/1
LES
8 15
Capt de Frégate (R) Jacques DE DECKER

e Nationale des Sous-Officiers de Réserve de Belgi-

es Carmes, 24/2
LES
2 67
Adjt (R) André Ronsmans

inéral – Gestion Ressources Humaines de la Réserve

e Astrid

LES
3 70 – Fax : 02/264 63 79
Jean-Louis PECHEUX

ompétence pour le Matériel roulant et l'Armement

ir BEM Dufour
vre, 50
ROCOURT)
(Adm Pers Res de la TSU et EM Prov LIEGE) :
: Vinckenbosch.
2 50 (Fax : 8498)
: mne.Vinckenbosch@army.mil.be

rritoriale – Tasking Ops/B USp/Res

e Elisabeth – Tasking Ops / B USp/Res

LES
1 38

Retrouvez l'agenda complet des activités sur notre site web :

<http://users.skynet.be/crorlg>

Liège, 90 ans après.
Un colloque les 6 & 7 mai 2004
Un forum les 8 & 9 mai 2004
Une exposition du 12 juin au 26 septembre 2004



Efforçons-nous, par l'esprit, de nous transporter en août 1914. En ce temps à la fois si lointain et si proche, l'Europe, travaillée par des impérialismes rivaux, agitée par des nationalismes haineux, se jetait dans une confrontation guerrière longuement mûrie, sinon préméditée. Les décideurs politiques des deux bords estimaient que le conflit n'excéderait pas quelques mois et que les soldats seraient de retour dans leur foyer pour Noël.

Nous savons ce qu'il est advenu. Cette Europe si inconsciente de la portée de son geste dut endurer une « **Grande Guerre** » de quatre longues années. Guerre qui impliqua une mobilisation totale des sociétés concernées ; qui accumula les destructions matérielles et les pertes en vies humaines : 12 millions de tués au combat ! Guerre qui mit un terme à sa suprématie mondiale et qui ne résolut rien. Sur les ruines de quatre empires multinationaux allaient s'épanouir les deux fleurs vénéneuses du XX^{ème} siècle : le fascisme dans sa version nazie et le communisme stalinien.

Près de nonante années après le déclenchement de cette « Grande Guerre » la Province de Liège (Affaires Culturelles et Fédération du Tourisme) a estimé intéressant d'organiser et de coordonner un certain nombre de manifestations à vocation culturelle, historique et liées au tourisme mémoriel afin de commémorer le 90^{ème} anniversaire du déclenchement de la Première Guerre Mondiale et plus spécifiquement de la Bataille de Liège d'août 1914 et de la résistance de la Cité Ardente.

- **Un colloque les 6 & 7 mai 2004** à l'Université de Liège, en collaboration étroite avec le Centre d'Etudes « Guerre et Société Contemporaines » de Bruxelles (CEGES) consacré au devenir de la région liégeoise à un moment crucial de son histoire.
- **Un forum de la fortification les 8 & 9 mai 2004** au fort de Lantin – en collaboration avec les Associations de Défense des Forts de Liège et le Centre Liégeois d'Histoire et d'Archéologie Militaires (CLHAM), qui réunira les spécialistes en histoires militaires plus spécialement concernés par l'approche des systèmes de fortifications en général et par celui de Liège en particulier.
- **Une importante exposition du 12 juin au 26 septembre 2004** dans les murs du Mémorial Interallié de Cointe. L'armée allemande envahit la Belgique le 4 août 1914 et les derniers défenseurs de la Cité Ardente devront s'incliner le 16 août. La bataille de Liège est terminée, quatre longues années d'occupation, de privation et d'angoisses viennent de commencer ; ***c'est ce que cette exposition retrace !***

L'exposition sera accessible *gratuitement* au public :

Lieu : Liège – Cointe – Mémorial Interallié

Dates : du samedi 12 juin au dimanche 26 septembre 2004

Heures : de 11 à 18 heures.

Nocturne : le vendredi de 13 à 20 heures

Jour de fermeture : lundi

Pour tous renseignements utiles :

Fédération du Tourisme de la Province de Liège

Bd de la Sauvenière, 77 – 4000 Liège

Téléphone : 04 237 95 47 (Madame Simon)

Télécopie : 04 237 98 78

E-mail : myriam.simon@prov-liege.be

Site : <http://www.ftpl.be>

Maison du Tourisme du Pays de Liège

Place St Lambert, 32-35 4000 Liège

Téléphone : 04 237 92 92

Télécopie : 04 237 92 93

E-mail : mtpaysdeliege@prov-liege.be

Une introduction à l'exposition :

Liège dans la tourmente d'août 1914

Le 4 août 1914, à 8 heures du matin, l'armée allemande envahit la Belgique, pays neutre entre deux belligérants : l'Allemagne et la France. La Belgique compte se défendre. Le premier choc est pour Liège et les 12 forts qui l'entourent. Sur les routes de l'invasion, les lanciers du 2ème régiment patrouillent. Avec une témérité folle, Fonck assaille seul le groupe de cavaliers mais quand il veut s'échapper une balle le frappe à la nuque : la guerre a fait sa première victime. Un monument s'élève à cet emplacement sur le bord de la route de Liège à Aix la chapelle à Thimister.

A 13 heures, les éclaireurs allemands arrivent à Visé. Le pont est détruit et sur l'autre rive, les soldats du 12ème de ligne, aux aguets, attendent les ordres du major Collyns. Les Allemands doivent refluer. L'invasion reçoit son premier coup d'arrêt. S'ils ripostent aux soldats belges, les assaillants s'en prennent surtout aux civils. Visé souffrira particulièrement. De ce premier accès de fureur du 4 août, jusqu'à l'incendie du 15 au 16, les habitants subirent les pires méfaits : 601 maisons incendiées, 42 civils tués, des centaines d'autres déportés.

Cependant, les forts de Pontisse, Barchon, Evegnée, Fléron entrent en action. Bien renseignés et entourés par l'infanterie, ils désorganisent les troupes allemandes qui doivent s'arrêter de Lixhe à Bonnelles. Le 5 août, surpris par cette opposition le général von Emmich essaie l'intimidation. Avec le général Leman, chef de la place de Liège, cela ne prend pas. Ce fut une journée de résistance opiniâtre et réussie. Toute la journée, le fort de Pontisse a tenu l'ennemi sous le feu mais en fin d'après-midi, des éclaireurs, qui avaient passé le gué la nuit dernière, ont mis nos observateurs en fuite. Le fort ne contrôle plus le passage.

Et cette nuit-là, 6.000 hommes franchissent la Meuse à Lixhe sans coup férir. C'est une offensive générale. A Rabosée, 450 belges sont assaillis par 5.000 allemands d'enfer, les assaillants survivants reculent, mais les défenseurs sont décimés.

Au Sart-Tilman, c'est 12.000 assaillants qui reculent après 10 heures de combats acharnés. Et le matin du 6 août, malgré des pertes très cruelles, la rive droite tient toujours. Les forts de Bonnelles et Embourg gardent leurs forces d'appui. Cependant, sur la rive gauche, les défenseurs sont écrasés au cimetière de Rhées, par les troupes qui sont passées à Lixhe et qui leurs sont très supérieurs en nombre. Le colonel Dussart est tué. Et si une partie de l'offensive se brise sur Herstal, à 4 heures du matin, un groupe de 300 hommes surprend le Q.G. de Liège, rue Sainte Foy, aujourd'hui rue du colonel Marchand du nom de l'officier qui s'est porté seul face aux Allemands et qui y a laissé sa vie. Le géné-

ral Lemans parvient à s'enfuir. Il cherchera refuge au fort de Loncin pour y poursuivre sa mission. Mais, privé de communications indispensables, mal informé, il ordonne le repli des troupes de la rive droite qui n'étaient pas défaits. Rendus prudent, les Allemands laissèrent pourtant passer cette journée en bombardant la ville où ils n'entrèrent que le lendemain le 7 août.

Bien qu'isolés, les 12 forts tinrent bons. Il fallut l'arrivée des énormes « grosse Bertha » de 420, calibre inconnu à la construction des forts pour écraser leurs résistances. Loncin explosa le 15 août, Flémalle et Hologne tombèrent le 16. La ville de Liège, appelée la première à subir le contact des troupes allemandes, vient de réussir, dans une lutte aussi inégale qu'héroïque, à tenir en échec l'arrivée de l'invasisseur. Le décret conféra à Liège la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Position fortifiée de Liège

La place de Liège est relativement riche en fortifications de toutes les époques. Plusieurs sites sont d'ailleurs dédiés aux fortifications antérieures au 18^e siècle. Pour ma part, je me limite aux ouvrages dont la construction est postérieure à 1885 mais ça me donne déjà pas mal de boulot.

Pour Liège, nous avons donc les douze forts de la première guerre mondiale bâtis tout autour de la ville et sur les deux rives de la Meuse à une distance approximative de 8 kilomètres du centre ville et les quatre forts modernes construits pour la seconde guerre mondiale sur la rive droite de la Meuse à environ 18 kilomètres du centre ville et face à l'Allemagne.

Parmi les douze forts anciens, les six forts de la rive droite ont été renforcés et réarmés pour la Seconde Guerre. Sur la rive gauche, les deux forts les plus proches du fleuve (Flémalle au sud et Pontisse au nord) ont, eux aussi, été modernisés et renforcés. Hologne, Lantin et Liers ont servi de base arrière pour les réserves de munitions; Loncin avec son massif central totalement détruit continuera à servir de nécropole pour les braves tombés lors des combats de la première guerre.

Tous les forts étaient reliés entre eux par un réseau téléphonique profondément enterré afin de mettre les lignes à l'abri des bombardements et des sabotages éventuels. Les chambres de coupures étaient cependant très visibles et ont permis à l'ennemi de faire des dérivations pour écouter les conversations.

**Cercle Royal des Officiers de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95
GSM : 0475/45.51.93

<http://users.skynet.be/crorlg> – e-mail : crorlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi de 08h00 à 12h00
Mercredi de 13h00 à 16h30
Vendredi de 13h00 à 16h30

COMPTES FINANCIERS

Compte général (cotisations) : 000-0393686-60

Cotisation annuelle : 15 €

Compte branche 3 (activités) : 001-0627813-08

QUELQUES ADRESSES UTILES (avant réorganisation)

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/701.38.15

EM Prov Liège : Avenue Rogier, 17 – 4000 Liège – 04/220.83.78

HRG-CC Res LC : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.48.25

COMOPSAIR : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.56.86

COMOPSNV : Qu Billet, de Bruynestraat, 125 – 8310 Brugge – 050/36.79.33

COMOPSMED : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.73.31

EMI 22 : Qu Landen, Hannuitse Steenweg, 80 – 3400 Landen – 011/83.16.31

Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert, Route de Liège – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLES REVUE

Editeur responsable : Pha Cdt (Hre) Jean-Claude VUEGHS
Rue de Bonnelles, 30 à 4102 Ougrée – Tél/Fax : 04/337.16.76

Mise en page : Lt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal